

Environnement & Mobilité

Quelle concertation sociale dans les entreprises wallonnes ?

Action phare 2 – RISE/PREPART

Introduction

Marc Becker – Anne-Marie Andrusyszyn – André Melin

Avec le soutien du SPW – DGO2

Direction de la planification de la Mobilité

Novembre 2017

Marc Becker, Secrétaire national de la CSC et Anne-Marie Andruzyszyn, Directrice du CEPAG rappellent l'historique du projet d'enquête et la contribution des cellules syndicales d'environnement et de mobilité à l'avancement du travail des représentants des travailleurs sur ces matières depuis 20 ans.

Monsieur André Melin, représentant le Ministre Carlo Di Antonio, se félicite de l'organisation du colloque qui traduit les bonnes collaborations des cellules syndicales avec le cabinet et l'administration.

Il réaffirme que la mobilité est un facteur essentiel du développement économique et de la qualité de vie des citoyens et des travailleurs.

A ce propos, il rappelle la récente mise en adéquation du travail des cellules syndicales de mobilité avec les politiques régionales à travers la signature d'une nouvelle convention-cadre. Encore davantage que par le passé, les cellules vont être amenées à s'impliquer au niveau des plans de déplacements sur les zones d'activités économiques (ZAE), les plans de déplacements d'entreprises, le Semaine de la Mobilité, l'opération Tous vélo-actifs...

Au niveau de l'actualité de la Wallonie, il rappelle que la « [Vision FAST – Mobilité 2030](#) », un plan stratégique ambitieux en faveur de l'environnement et de la mobilité en Wallonie, a été récemment adoptée par le GW).

■